

Forte de votre soutien, la liste la liste
Agir ensemble pour une université de service public
s'engage sur sept propositions pour la préservation de l'autonomie de
Dauphine face au pouvoir croissant de PSL

<https://agir-ensemble-dauphine.org>

Notre constat

L'établissement expérimental PSL est aujourd'hui conduit par **le président et le bureau du conseil d'administration de PSL, qui imposent seuls leurs décisions au mépris de la démocratie universitaire**. Un exemple : depuis janvier le conseil d'administration de PSL a adopté toute une série de décisions en matière d'enseignement et de recherche sans avoir recueilli l'avis préalable, et obligatoire, du Sénat académique, compétent en ces domaines...car les élections au Sénat ne se tiendront que les 25 et 26 novembre 2020! Les élu·e·s de notre liste ont été les seul·e·s à avoir toujours assisté aux réunions du conseil académique de PSL, pour faire porter votre voix.

PSL est un **accélérateur des orientations de la loi de programmation de la recherche (LPR)**, qui est en voie d'être adopté sans véritable débat et dont les reculs en termes de libertés académiques et de démantèlement du service public d'enseignement supérieur et de la recherche sont inédits. Le risque est grand de voir s'accroître encore la pente sur laquelle s'est engagée PSL ces dernières années, en érigeant un prétendu modèle international en standard à suivre. **Nous dénonçons :**

- ▶ **Le financement sur projets généralisé** : PSL, au nom du soutien à des programmes transversaux, a financé des projets sur des domaines de recherche émergents (intelligence artificielle, développement durable...). La LPR aggrave cette logique en augmentant considérablement les financements de l'ANR et les financements sur projet. Si ce type de financement sur projet peut ponctuellement se justifier afin par exemple de favoriser la structuration des équipes de recherche et des formations sur des thématiques innovantes, il ne doit pas devenir la règle, au risque de subordonner les financements à des préoccupations court-termistes et d'assécher les ressources pérennes des laboratoires.
- ▶ **Le positionnement dans les classements internationaux et l'évaluation des formations** : la création de PSL, regroupement d'entités de taille réduite, a été mue par la volonté de hisser cette nouvelle « Université » en tête des palmarès et de favoriser l'attractivité de nos établissements auprès d'une clientèle d'étudiant·es aisé·es, appelée à être l'arbitre de la concurrence entre grandes universités. Si l'on peut se réjouir de ce souci d'accroître la visibilité de nos formations, en revanche, on ne peut que regretter que cette préoccupation conduise à en réduire l'offre de formation et à faire entrer celle-ci de force dans un cadre préformaté, aligné sur les modes du moment. Il est inadmissible que le critère de l'attractivité internationale des formations devienne le seul indicateur supposé de leur qualité.
- ▶ **L'opportunistisme de la gouvernance de PSL**, qui sans notre vigilance et notre mobilisation, aurait bradé le travail de nos collègues pour obtenir des financements privés, à l'instar de la licence dite « BNP ». Nous ne pouvons accepter ces politiques de soumission à des intérêts privés, et qui vont à l'encontre de l'intérêt général, en

accordant le crédit symbolique de nos diplômes et de nos institutions publiques à des formations d'intérêt privé, guidées par une logique instrumentale du profit.

- ▶ **La création de contrats de droit privé à durée déterminée**, dérogoires aux contrats statutaires ou permanents. PSL a multiplié, ces dernières années, le financement de CDD. La LPR accentue cette dérive en préconisant la création de « chaires de professeur junior » ou de CDI de mission (qui n'ont de CDI que le nom) au détriment de la création de postes de BIATSS/ITA, de maître·sse de conférences et de professeur·e des universités, ce qui a pour conséquence directe d'aggraver la précarité et de décourager durablement les jeunes générations intéressées par les carrières dans la recherche fondamentale.
- ▶ **Le détournement des énergies aux dépens de la recherche**. La course permanente pour obtenir des financements suffisants pour la recherche, répondre à des appels à projet en particulier au sein de PSL, et, une fois obtenus, l'obligation incessante de rendre des rapports sur des indicateurs dont on peine à comprendre la pertinence, nous détournent, personnels administratifs et chercheur·es, de nos missions premières : le soutien à la recherche et les activités de recherche elles-mêmes. Il faut remettre les activités de recherche au centre des politiques de recherche.
- ▶ **La politique d'attribution de primes** : politique sans lien avec la réalité des missions accomplies par les chercheur·es et les enseignant·es-chercheur·es et risquant d'accentuer la logique individualiste de la recherche quand nous avons besoin, au contraire, de coopération et d'émulation collective.

Nos sept propositions

1. ▶ **Nous défendons l'emploi des agents de Dauphine** contre tout déploiement des services de PSL qui, au nom des économies d'échelle, se traduirait par des destructions de postes.
2. ▶ **Nous défendons le principe de subsidiarité** que nous avons réussi à faire inscrire dans les statuts de PSL et **luttons contre la centralisation et la bureaucratization rampantes** notamment au travers des « programmes gradués » qui ont obligé certaines composantes à rompre des partenariats avec des établissements extérieurs à PSL ou au travers des services mutualisés (SMS), dont un certain nombre sont mis à la charge de Dauphine. L'autonomie de notre établissement doit être constamment défendue dans chacun des conseils, car chacun, dans leurs domaines respectifs, peut voir ses prérogatives préemptées par la gouvernance de PSL : les décisions de PSL touchent aussi bien à la détermination de la politique budgétaire qu'à la délivrance des diplômes, au financement de la recherche, etc.
3. ▶ **Nous défendons la démocratie universitaire**. Les décisions prises par PSL doivent respecter les principes démocratiques internes de Dauphine ; les procédures de PSL ne doivent en aucun cas servir de voie de contournement de nos trois conseils centraux. Nos conseils ne peuvent être mis devant le fait accompli des décisions prises au niveau de PSL. Nous nous battons également pour **la revalorisation du débat démocratique au sein de PSL elle-même en coordination avec nos élu·es qui siègent dans ses instances**.

4. ► **Nous défendons une politique résolue de soutien de la recherche, sur le long terme**, aux activités des laboratoires de ses établissements et des organismes de recherche partenaire et l'augmentation des subventions pour charges de service public auprès des tutelles de PSL.
5. ► **Nous défendons une autre vision de l'évaluation de nos formations et de la recherche, adossée basée sur les véritables besoins des étudiant-es et sur l'évaluation par les pair-es.**
6. ► **Nous défendons une représentation réelle et authentique du personnel des établissements composantes, dont Dauphine**, au niveau de PSL pour que les enjeux sociaux des décisions prises par PSL soient discutés à ce niveau. Nombre de décisions de PSL modifient l'organisation du travail de chacun-e, comme la mise en place de service mutualisé, et ne font pas l'objet de discussions sur le plan social. Les représentant-es du personnel de Dauphine ne sont pas alors en mesure de discuter ces conséquences sociales, qui ne sont jamais prises en considération par la gouvernance de PSL. Nous proposons que soient instauré un comité technique de groupe, composé des représentant-es du personnel de chaque comité technique des établissements composante, dont Dauphine, afin que puissent être discutées les conséquences sociales en amont des décisions de la gouvernance de PSL.
7. ► **Nous défendons une politique de revalorisation de nos salaires (et du point d'indice), et une dynamique collective de nos métiers soutenue et non entravée**, à rebours des pratiques actuelles de PSL.

Nous nous battons au CA et au Sénat académique de PSL pour ces propositions, il nous faut aussi construire le rapport de force au sein des établissements membres, et pour cela, nous avons besoin de tous et toutes!

Vos candidat-e-s

Au CA – Sarah Abdelnour, Morgan Sweeney, Marie Carcassonne, François Simenhaus, Lucie Galand, Jonathan Bloom, Sabine Rozier, Yves Tomic, Lydie Parmas, Lionel Lenoble, Catherine Gouguenheim

Au CS – Joseph Lehec, Florence Stricker-Cesari, Choukri Hmed, Anne Quinchon-Caudal, Paul Pegon, Julie Landour, Florian Sikora, Pascal Grosset, Julie Leclert, Maxime Chupin, Lucas Baudin, Alice Feyeux, Jeanne Boursier, George Butler, Eloi Dibon, Céline Beji

Au CFVE – Marie-Jo Bellosta, Pierre Lissy, Catherine Amandolese-Rovera, Jean-Marie Pillon, Angelina Roche, Loubna Montaron, Nathanaël Legendre